

Carpe commune – *Cyprinus carpio*

Espèce holobiotique continentale

Statut UICN France : **Préoccupation mineure**

Protection : Espèce non réglementée



Biologie et habitats

La carpe est souvent considérée comme une espèce holobiotique. Toutefois, elle présente des capacités d'osmorégulation lui permettant d'évoluer dans des eaux légèrement salées. On peut distinguer 4 phases biologiques :

- La **reproduction** se déroule au printemps et en début d'été lorsque les températures dépassent 17-18°C. Les **œufs sont déposés sur des supports végétaux divers (<1m de profondeur) dans des vitesses faibles**.
- Après éclosion, **les larves se fixent aux plantes et restent immobiles**.
- Le stade **juvénile** commence après la résorption de la vésicule vitelline. Elles se maintiennent ensuite dans les zones végétalisées et se nourrissent de zooplankton et de micro-algues.
- Les **adultes** deviennent benthophages et omnivores avec un comportement fouisseur très marqué. Ce comportement participe à la remise en suspension des sédiments du fond et à une augmentation de la turbidité des eaux.

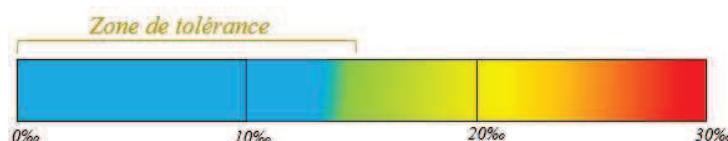
Au-delà de la migration de reproduction, les carpes adultes effectuent également des déplacements en automne et début d'hiver pour gagner des zones plus profondes (García-Berthou, 2001).

Distribution

La carpe colonise les parties aval des cours d'eau, les lacs et les marais dulçaquicoles. Elle est présente dans la quasi-totalité du territoire national métropolitain.

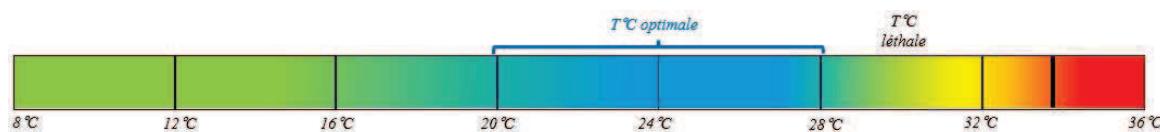
Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce sténohaline : [0-10]‰



Oxygène : elle peut supporter de courtes périodes d'anoxie

Température :



Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Hivernage en zone profonde												
Migration de reproduction												
Reproduction												

Besoins migratoires

La carpe ont besoin de se déplacer pour trouver des zones de frayères sur des supports végétaux et parfois vers l'aval pour hiverner. Les enjeux migratoires sont **MOYENS**.

Utilisation des zones de marais

Les marais peuvent constituer un habitat favorable au cycle de vie de la carpe notamment en termes de zones de frayères. Les enjeux en termes de capacité d'accueil sont **MOYENS**.

Menaces identifiées en zone de marais

Les habitats peuvent être sensibles aux opérations de fau cardage et de curage.

Capacités de franchissement

La carpe n'est pas une espèce sauteuse. Elle possède des capacités de nage soutenues de 3-5 m/s pour un adulte, qui lui permettent de franchir certains obstacles en nageant.